3. La foi des insensés

Les uns font accroire au monde qu'ils croient ce qu'ils ne croient pas. Les autres, en plus grand nombre, se le font accroire à eux-mêmes, ne sachant pas pénétrer que c'est que croire[2].

Et nous trouvons étrange si, aux guerres qui pressent à cette heure notre État, nous voyons flotter les événements et diversifier[3] d'une manière commune et ordinaire. C'est que nous n'y apportons rien que le nôtre[4]. La justice qui est en l'un des partis[5], elle n'y est que pour ornement et couverture ; elle y est bien alléguée, mais elle n'y est ni reçue, ni logée, ni épousée ; elle y est comme en la bouche de l'avocat, non comme dans le cœur et affection de la partie. Dieu doit son secours extraordinaire à la foi et à la religion, non pas à nos passions. Les hommes y sont conducteurs et s'y servent de la religion ; ce devrait être tout le contraire.

Sentez[6] si ce n'est par nos mains que nous la menons, à tirer comme de cire tant de figures contraires d'une règle si droite et si ferme. Quand s'est-il vu mieux qu'en France en nos jours ? Ceux qui l'ont prise à gauche, ceux qui l'ont prise à droite, ceux qui en disent le

1. Opposées.
2. Jusqu'ici : add. manuscrite. Puis commence le texte de 1580.
3. Changer en tous sens.
4. Rien qui ne soit purement humain.
5. Le parti catholique.
6. Observez. Ce paragraphe et le suivant sont une add. manuscrite.

noir, ceux qui en disent le blanc, l'emploient si pareillement à leurs violentes et ambitieuses entreprises, s'y conduisent d'un progrès[1] si conforme en débordement et injustice, qu'ils rendent douteuse et malaisée à croire la diversité qu'ils prétendent de leurs opinions[2] en chose de laquelle dépend la conduite et loi de notre vie. Peut-on voir partir de même école et discipline des mœurs plus unies, plus unes ?

Voyez l'horrible impudence de quoi nous pelotons[3] les raisons divines, et combien irréligieusement nous les avons et rejetées et reprises selon que la fortune nous a changés de place en ces orages publics. Cette proposition si solemne[4] : s'il est permis au sujet de se rebeller et armer contre son prince pour la défense de la religion, souvienne-vous en quelles bouches, cette année passée, l'affirmative d'icelle était l'arc-boutant d'un parti, la négative de quel autre parti c'était l'arc-boutant ; et oyez à présent de quel quartier[5] vient la voix et instruction de l'une et de l'autre ; et si les armes bruient moins pour cette cause que pour celle-là. Et nous[6] brûlons les gens qui disent qu'il faut faire souffrir à la vérité le joug de notre besoin[7]. Et de combien fait la France pis que de le dire ?

Confessons la vérité : qui trierait de l'armée[8], même légitime[9] et moyenne[10], ceux qui y marchent par le seul zèle d'une affection religieuse, et encore ceux qui regardent seulement la protection des lois de leur pays ou service du Prince, il n'en saurait bâtir une

1. Marche.
2. Leurs crimes sont si semblables qu'on a peine à croire leurs opinions diverses.
3. En jouons comme à la pelote.
4. Grave.
5. Côté. Du vivant de Henri III, se rebeller contre le roi était, pour les catholiques, un crime, pour les protestants, un devoir ; après l'accession au trône du protestant Henri de Navarre (juillet 1589), ce fut le contraire.
6. Les catholiques.
7. C'est ainsi que Montaigne interprète la Réforme (cf. *I*, LVI, éd. Plattard, p. 249-250).
8. « De l'armée, même légitime et moyenne » : version manuscrite. Versions de 1580 à 1588 incluse : « de nos armées ».
9. L'armée royale (celle de Henri IV).
10. Modérée.

compagnie de gens d'armes complète. D'où vient cela, qu'il s'en trouve si peu qui aient maintenu même volonté et même progrès en nos mouvements publics, et que nous les voyons tantôt n'aller que le pas, tantôt y courir à bride avalée[1], et mêmes hommes tantôt gâter nos affaires par leur violence et âpreté, tantôt par leur froideur, mollesse et pesanteur, si ce n'est qu'ils y sont poussés par des considérations particulières et casuelles[2] selon la diversité desquelles ils se remuent ?

Je vois[3] cela évidemment, que nous ne prêtons volontiers à la dévotion que les offices qui flattent nos passions. Il n'est point d'hostilité excellente comme la chrétienne. Notre zèle fait merveilles, quand il va secondant notre pente vers la haine, la cruauté, l'ambition, la détraction, la rébellion. À contrepoil, vers la bonté, la bénignité, la tempérance, si, comme par miracle, quelque rare complexion ne l'y porte, il ne va ni de pied, ni d'aile.

Notre religion est faite pour extirper les vices ; elle les couvre, les nourrit, les incite.

Il ne faut point faire barbe de foarre à Dieu[4] (comme on dit). Si nous le croyions, je ne dis pas par foi, mais d'une simple croyance, voire (et je le dis à notre grande confusion) si nous le croyions et connaissions comme une autre histoire[5], comme l'un de nos compagnons, nous l'aimerions au-dessus de toutes autres choses, pour l'infinie bonté et beauté qui reluit en lui ; au moins marcherait-il en même rang de notre affection que les richesses, les plaisirs, la gloire et nos amis.

1. Abattue.
2. Occasionnelles.
3. Jusqu'à « les nourrit, les incite » : add. manuscrite.
4. Se moquer de Dieu (lui donner une gerbe de paille – foarre – pour une gerbe de blé).
5. Comme nous croyons à n'importe quel personnage historique.

... Ces grandes promesses de la béatitude éternelle, si nous les recevions de pareille autorité qu'un discours philosophique, nous n'aurions pas la mort en telle horreur que nous avons.

Alors le mourant ne s'affligerait plus d'être dissous par la mort, mais se réjouirait de partir, de quitter sa dépouille comme fait le serpent, ou comme le vieux cerf se défait d'un bois trop long[1].

Je veux être dissous, dirions-nous, et être avec Jésus-Christ[2]. La force du discours de Platon, de l'immortalité de l'âme, poussa bien aucuns de ses disciples[3] à la mort, pour jouir plus promptement des espérances qu'il leur donnait.

Tout cela, c'est un signe très évident que nous ne recevons notre religion qu'à notre façon et par nos mains, et non autrement que comme les autres religions se reçoivent. Nous nous sommes rencontrés au pays où elle était en usage ; ou nous regardons son ancienneté ou l'autorité des hommes qui l'ont maintenue ; ou craignons les menaces qu'elle attache aux mécréants ; ou suivons ses promesses. Ces considérations-là doivent être employées à notre créance, mais comme subsidiaires : ce sont liaisons humaines. Une autre région, d'autres témoins, pareilles promesses et menaces nous pourraient imprimer par même voie une croyance contraire.

Nous sommes chrétiens à même titre que nous sommes ou périgourdins ou allemands[4].

(*II*, XII, *Apologie de Raymond Sebond.*)

1. Lucrèce, III, v. 612-614.
2. Saint Paul, *Épître aux Philippiens*, I, 23.
3. « Cléombrote d'Ambracie, ayant lu le *Phédon* de Platon, entra en si grand appétit de la vie à venir que, sans autre occasion, il s'alla précipiter en la mer » (*II*, III, p. 46).
4. La dernière phrase est une add. de 1588.